

Le 16 septembre 2025

## **SPACE 2025**

### **RENTRÉE SOUS TENSION POUR LA FILIÈRE PORCINE AVEC DE FORTES INQUIÉTUDES SUITE AUX DROITS ANTIDUMPING INSTAURÉS PAR LA CHINE**

À l'ouverture du SPACE à Rennes, la filière porcine française exprime de vives inquiétudes face aux droits antidumping provisoires imposés par la Chine, redoutant leurs conséquences, alors même que la consommation confirme l'attachement des Français à la viande et à la charcuterie de porc. En consommation apparente tous circuits, le porc voit en effet la progression de sa consommation se poursuivre avec +2,2% au cumul 12 mois à fin mai.

#### **Conséquences dramatiques de la mise en place par la Chine de droits antidumping provisoires sur les importations de porc européen**

Depuis le 10 septembre dernier, la Chine impose des droits antidumping provisoires sur les importations de porc européen sous forme d'un dépôt de caution auprès des Douanes. Pour la France, ces droits s'élèvent de 20 % à 62,4 % selon les entreprises. Les professionnels alertent sur les conséquences dramatiques de cette décision pour la filière porcine française.

La mise en place de ces taxes provisoires met en danger l'intégralité de la filière comme a pu le vivre le secteur du Cognac il y a quelques mois. Les éleveurs et entreprises refusent d'être sacrifiés et appellent de toute urgence les pouvoirs publics à relancer, avec les autres pays européens, les négociations avec la Chine. En effet, la Chine est le premier pays importateur de morceaux non consommés en Europe (pieds, oreilles, abats...) permettant ainsi à la filière d'atteindre l'équilibre financier des maillons élevage et transformation. Pour rappel, en 2024 la France a exporté 115 000 tonnes de porc en Chine.

Cette décision risque d'entraîner un effet boomerang avec une hausse des volumes disponibles de viande sur le marché européen, ce qui ne manquera pas de déstabiliser fortement le marché. Le coût estimé pour la filière porcine française est estimé entre 200 et 400 Millions d'Euros de pertes.

#### À propos d'INAPORC :

INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. La filière porcine représente 130 000 emplois sur le territoire français, dont 25 000 en élevage.

**Arnault, Sandra & l'équipe Adocom  
- Service de Presse INAPORC -  
vous remercient de votre attention.**

**Tél. : 01 48 05 19 00 – Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)**